BILAN DE LA FICHE DE RENDEMENT SUR LA PAUVRETÉ





APERÇU NATIONAL 1

CANADA*



FAITS SAILLANTS DE LA FICHE DE RENDEMENT

Taux de chômage:



Taux d'insécurité alimentaire :



Progrès législatifs:





CONTEXTE

Après des années de difficultés croissantes, le Canada pourrait être en voie de changement. L'insécurité alimentaire bat toujours des records, mais les premiers signes de progrès – comme l'assouplissement des pressions en matière de logement et les nouveaux programmes fédéraux – donnent de l'espoir. Le défi consiste maintenant à assurer un suivi en veillant à ce que les programmes soient adéquats, accessibles et destinés aux personnes qui en ont le plus besoin. Étant donné que les priorités fédérales se déplacent vers les restrictions budgétaires et les dépenses militaires, les mesures provinciales et territoriales sont plus importantes que jamais.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Des taux records d'insécurité alimentaire

En deux ans, le taux d'insécurité alimentaire au Canada est passé de 18,4 % à 25,5 %, une augmentation alarmante de 39 %.

Le chômage ne cesse d'augmenter

Le chômage est en hausse de 34 % depuis 2023, et les conséquences sont encore plus importantes pour les jeunes.

Mesures législatives modestes

Les mesures liées à l'alimentation scolaire, les soins dentaires et le régime d'assurance-médicaments sont un bon début, mais les mesures de soutien au logement et au chômage nécessitent encore une attention particulière.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

- S'engager à réduire de moitié l'insécurité alimentaire d'ici 2030.
- Légiférer sur l'engagement de mettre en œuvre des déclarations de revenus automatiques. Cette mesure pourrait débloquer des milliards de dollars en prestations non réclamées pour les Canadiens à faible revenu.
- S'engager à examiner la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Examiner la pertinence et l'accessibilité de la PCPH dans les 18 mois avec les partenaires provinciaux et territoriaux.